

NR

Cannes, le - 5 JUIN 2018



**CANNES  
PAYS DE  
LÉRINS**

Communauté d'agglomération de  
Cannes, Le Cannet, Mandelieu-La Napoule,  
Mougins et Théoule/Mer

<b>Mairie MANDELIEU-LA NAPOULE</b>	
Reçu le 11 JUIN 2018 <span style="float: right;">MLB</span>	
N° 201805050	<del>A</del>

21

**Monsieur Sébastien LEROY**  
Maire de Mandelieu-la-Napoule  
Hôtel de Ville  
BP 46  
06212 MANDELIEU-LA-NAPOULE Cedex

**REF : LC / 2018 - 2595**  
**OBJET : Arrêt du projet de P.L.U.**  
**de Mandelieu-la-Napoule**  
**Affaire suivie par : Laurent CHEVALIER**

Monsieur le Maire,

J'ai bien reçu pour avis le nouveau dossier arrêté du P.L.U. de Mandelieu, et je vous en remercie.

Les grandes orientations du P.L.U. de Mandelieu sont tout à fait en phase avec celles de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins, notamment en termes d'aménagement du territoire et de développement économique.

J'ai notamment pu relever dans votre projet de P.L.U. arrêté la préservation de la plaine agricole de la Siagne au travers du futur zonage, la volonté de redynamiser le pôle des Tourrades affichée dans le P.A.D.D., ainsi que les dispositions prises pour les projets d'aménagement de l'espace public, notamment sur le bord de mer dans le prolongement des aménagements réalisés côté cannois avec le projet Boccacabana et de Théoule-sur-Mer avec le sentier du littoral.

J'ai bien compris, malheureusement, que les risques naturels auxquels Mandelieu est confronté ne lui permettent pas de remplir ses obligations en matière de logement social.

Enfin, comme vous l'avez souligné dans votre courrier, j'ai bien noté que l'aménagement du site de la Roubine afin de mettre en œuvre le pôle d'excellence du nautisme, qui concerne Mandelieu mais également Cannes, sera traité à l'échelle de l'agglomération. Le nautisme est en effet l'un des secteurs clefs de notre économie locale, qui dépasse largement les limites communales et dont le poids économique est bien réel pour le bassin cannois.

Pour toutes ces raisons, j'ai le plaisir d'émettre un avis favorable sur le P.L.U. arrêté de Mandelieu-la-Napoule.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,



David LISNARD